

Luxembourg, le 4 juin 2022

Résolution « Lutter contre les effets néfastes de l’inflation avant que celle-ci ne s’enlise dans nos systèmes économiques »

Commission de l’Économie

(version originale)

La crise sanitaire a contribué à produire une situation économique inquiétante, caractérisée par un niveau d’inflation élevé ayant atteint 7,8 % au Luxembourg¹ en février 2022, soit son plus haut niveau depuis 13 ans², qui se situe nettement au-dessus de la moyenne de la zone euro. L’objectif de la Banque centrale européenne (BCE) est de maintenir le taux d’inflation à environ 2 %³. Ce seuil a néanmoins été largement dépassé au cours de la dernière année, en particulier avec l’augmentation des prix des carburants et du gaz. La situation est d’autant plus préoccupante qu’elle est le résultat d’une hausse des coûts de production et non pas d’une augmentation de la demande. La hausse des prix des énergies, en particulier du gaz, provoquée par une offre insuffisante a un impact direct sur l’évolution générale des prix⁴. Le taux de croissance n’a pas encore retrouvé le niveau d’avant la crise sanitaire et le marché du travail reste instable (une situation aggravée par l’inflation).

Cette hausse de l’indice des prix à la consommation s’explique donc par la relance simultanée de l’économie mondiale à la suite de la crise sanitaire et l’incapacité des entreprises à augmenter leur offre pour répondre à cette hausse soudaine de la demande. La flambée des prix de l’énergie a entraîné une augmentation considérable des coûts de production des entreprises, ce qui a eu des effets négatifs sur l’offre et a accentué l’inadéquation entre l’offre et la demande.

¹ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/14358239/2-17032022-AP-EN.pdf/7bd82074-c752-a9bf-dfce-8e9b4eaf666e>

² <https://www.ecb.europa.eu/ecb/educational/hicp/html/index.fr.html>

³ <https://www.ecb.europa.eu/ecb/tasks/monpol/html/index.fr.html>

⁴ <https://statistiques.public.lu/fr/actualites/economie-finances/prix/2022/04/20220804.html>

La hausse des prix se décline de manière plus ou moins forte selon les secteurs économiques en question. Alors que l'alimentaire semble être relativement épargné, les prix de l'énergie ont connu une hausse brutale de 34 % en janvier 2022⁵, par rapport à la même période en 2021. Les foyers les plus démunis ont particulièrement souffert, ne pouvant faire face à cette flambée des prix.

La décision de la Réserve fédérale des États-Unis d'augmenter les taux d'intérêt⁶ et le fait que de nombreux économistes (traditionnellement contre une politique monétaire restrictive) soutiennent désormais cette nouvelle direction (dont Paul Krugman) sont des signaux forts que l'inflation ne peut être balayée d'un revers de main et qu'elle n'est pas que temporaire. Au contraire, il convient d'y faire face avec beaucoup de sérieux dans l'Union européenne (UE), étant donné qu'une augmentation des taux d'intérêt est une question sensible, du fait du niveau élevé de l'endettement de nombreux pays de la zone euro.

Au vu de l'effet boule de neige que l'inflation entraîne et de la menace qu'elle représente pour les plus vulnérables et les petites et moyennes entreprises (PME), le Parlement des Jeunes du Luxembourg souhaite contribuer à l'élaboration de solutions pour atténuer les risques susmentionnés.

Concernant la politique monétaire,

Le Parlement des Jeunes

- A. Constate qu'il est urgent de lutter contre l'inflation. Nonobstant la position de la BCE selon laquelle l'inflation actuelle serait seulement passagère (en raison de la pression des coûts) et qu'elle se stabiliserait autour de 2,1 % à l'horizon 2023⁷, les tendances actuelles semblent au contraire montrer qu'elle risque de perdurer au-delà de cette échéance, voire de s'installer dans un contexte géopolitique particulièrement instable.
- B. Soulève que la politique monétaire laxiste, telle qu'elle est menée actuellement dans l'UE risque de stimuler davantage l'inflation et les bulles de prix des actifs. Les taux d'intérêt bas contribuent à l'expansion de ces bulles de prix, en augmentant la disponibilité du crédit et, par conséquent, de la demande. En raison du faible rendement de ces taux, les investisseurs préconisent les placements dans des actifs plus rentables et donc plus risqués, ce qui stimule excessivement la demande et provoque des bulles. Lorsqu'une telle bulle éclate, elle peut entraîner des

⁵ <https://www.cnbc.com/2022/01/26/fed-decision-january-2022-.html>

⁶ <https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2022/html/ecb.is220310~1bc8c1b1ca.fr.html>

⁷ https://sdw.ecb.europa.eu/quickview.do?SERIES_KEY=120.EXR.Q.USD.EUR.SP00.A

conséquences à long terme sur le comportement des consommateurs et l'endettement des ménages.

- C. Souligne que depuis le début de l'année 2021, l'euro s'est affaibli par rapport au dollar américain, passant d'un cours EUR/USD de 1,2048 à un cours de 1,1217 entre le premier trimestre de 2021 et le premier trimestre de 2022⁸. Cela représente une baisse du cours de l'euro d'environ 7 % sur un an. Cette dévalorisation, d'autant plus marquée par la politique monétaire du « tightening » aux États-Unis, risque de renforcer cette tendance. Étant donné que la Réserve fédérale augmente les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation au printemps 2022⁹, nous pourrions assister dans les prochains mois à une fuite des liquidités et dépôts bancaires vers l'outre-Atlantique. Cette situation constitue une menace pour le système bancaire luxembourgeois, pilier de l'économie de notre pays.
- D. Insiste sur le fait que l'indexation des revenus à long terme aggrave l'inflation en l'entraînant dans un cercle vicieux. Or, l'indexation étant l'outil phare pour lutter contre la perte du pouvoir d'achat des ménages, son maintien est primordial, le compromis étant dès lors de réviser le panier de biens et services utilisé pour définir l'index afin de limiter son envergure. Pour assurer la survie économique des ménages à faible revenu, il serait impératif de mettre en place des compensations ciblées pour ces ménages. La Chambre de commerce a d'ailleurs proposé une révision du mécanisme d'indexation.

Concernant la hausse du coût énergétique,

Le Parlement des Jeunes

- E. Condamne fermement la dépendance européenne face à la Russie en matière de gaz naturel, dont les prix ont augmenté de manière significative, entre autres en raison des tensions géopolitiques russo-ukrainiennes et aux sanctions à l'encontre de la Russie. Cette situation grave a entraîné une pénurie de l'approvisionnement en gaz naturel en Europe.
- F. Observe que la hausse des prix de l'énergie a un impact direct sur la rentabilité des entreprises, déjà fortement touchées par la crise, ce qui entraîne une augmentation générale des prix.

⁸ <https://www.xe.com/fr/currencycharts/?from=EUR&to=USD>

⁹ <https://www.cnbc.com/2022/03/16/federal-reserve-meeting.html>

G. Reconnaît avec satisfaction que la majeure partie de l'énergie produite dans le pays provient de sources renouvelables (telles que la biomasse ou encore l'éolien et le solaire), mais regrette que la production nationale ne représente que 5 % des besoins nationaux¹⁰. En l'occurrence, le Luxembourg couvre 61,2 % de ses besoins énergétiques par du gaz naturel, dont la fiabilité est particulièrement remise en question actuellement en raison des tensions géopolitiques susmentionnées. C'est pour cette raison que le Parlement des Jeunes condamne le manque de déploiement d'énergies vertes et le recours insuffisant à ce type d'énergies sur le terrain. Des politiques visant à limiter la consommation d'énergie, telles que la mise en place de nouveaux lampadaires à Dudelange, témoignent de la volonté politique d'emprunter la voie vers l'indépendance énergétique.

Concernant la politique monétaire,

Le Parlement des Jeunes

1. Propose l'augmentation du taux d'intérêt au sein de l'UE, ce qui représenterait une mesure phare pour lutter efficacement contre l'inflation. Le Parlement des Jeunes craint que cette inflation se révèle être de longue durée, étant donnée la hausse qu'elle connaît actuellement à la lumière du contexte géopolitique et/ou qu'elle évolue en stagflation, un phénomène particulièrement dangereux. C'est pour cette raison que l'ultime recours à la modulation des taux d'intérêt semble refléter la gravité de la situation. Une telle hausse pourrait être limitée dans le temps, afin de ne pas déclencher une crise de la dette au sein de l'UE.
2. Suggère que la hausse des taux d'intérêt soit entre autres utilisée pour empêcher la formation de bulles de prix, en particulier dans le secteur immobilier. En effet, de nombreux pays de l'Union européenne, en particulier le Luxembourg, connaissent une montée des prix immobiliers inquiétante qui présage une bulle, étant donné le niveau préoccupant de l'endettement des ménages¹¹. Éviter une crise immobilière telle que celle de 2008 constitue une priorité pour le Parlement des Jeunes.

¹⁰ <https://web.ilr.lu/FR/Particuliers/Gaz-naturel/Informations-utiles/Prix-et-factures>

¹¹ https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/11_09_Tableau.xls

3. Exige de contrecarrer la dévaluation de l’euro face au dollar, puisqu’une telle dépréciation aurait des répercussions graves sur les plateformes financières dans la zone euro, la Réserve fédérale ayant décidé d’augmenter les taux d’intérêt américains. Le Parlement des Jeunes constate qu’il s’avère nécessaire de garantir une coopération étroite avec les États-Unis en matière de politique monétaire, le dollar et l’euro étant les deux devises majoritaires dans le monde. En 2008, la Réserve fédérale avait fait preuve de réactivité pour adapter les taux d’intérêt et avait ainsi limité les dégâts de la crise financière.
4. Demande la révision du « panier de la ménagère » qui sert à calculer l’indexation nécessaire pour équilibrer la perte de pouvoir d’achat lorsque l’inflation atteint 2,5 %. Le Parlement des Jeunes propose le retrait des dépenses énergétiques dans ce calcul, ce qui permettrait de diminuer le nombre de tranches indiciaires par an. En contrepartie, puisque les prix de l’énergie pèsent en particulier sur les salaires les plus modestes, une aide adaptée et compensatoire serait distribuée aux ménages qui sont particulièrement touchés par une telle hausse des prix.

Concernant la montée des coûts énergétiques,

Le Parlement des Jeunes

5. Invite les pays européens, en particulier le Luxembourg, à avoir recours à des sources de gaz naturel plus fiables provenant de partenaires internationaux afin de réduire cette dépendance énergétique à long terme envers la Russie. Le Luxembourg pourrait notamment se tourner vers des pays plus fiables, dont l’approvisionnement est plus constant, comme la Norvège ou encore l’Égypte¹².
6. Revendique des subventions supplémentaires au profit des PME dont l’objectif est de les aider à couvrir leurs frais énergétiques, ce qui aurait un impact positif sur les coûts de production et donc sur les prix des biens et services qui en découlent.
7. Demande le déploiement anticipé d’infrastructures d’énergies renouvelables qui non seulement aurait un impact positif sur l’écologie, mais stimulerait aussi l’indépendance énergétique du Luxembourg et permettrait au pays de se défaire de partenaires à la fiabilité douteuse.

¹² https://ecfr.eu/article/commentary_europes_alternatives_to_russian_gas311666/

À l'ère d'une inflation inquiétante qui risque de s'enliser, il est impératif d'avoir dorénavant recours à des mesures plus conséquentes que celles qui ont été entreprises jusqu'à présent. C'est dans ce contexte grave que cette résolution a pour ambition de proposer des mesures audacieuses qui certes engendreraient un coût politique, mais qui sont devenues indispensables pour protéger les économies de l'Union européenne contre une éventuelle implosion. En effet, une spirale d'inflation non contrôlée génère des tensions insoutenables sur le marché, des dévaluations face à d'autres monnaies et une pauvreté grimpanche.